

03.04.2023 - 11:53 Uhr

4 avril, journée internationale / lutte contre les mines antipersonnel : les nouveaux défis du déminage humanitaire

Genève (ots) -

En cette journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines, Handicap International fait le point sur le déminage en 2023, 25 ans après la signature du Traité d'Ottawa.

Perrine Benoist, directrice de la réduction de la violence armée chez Handicap International (HI), explique les enjeux du déminage en 2023 : " 25 ans après la signature du traité d'Ottawa qui visait l'interdiction des mines antipersonnel, le travail reste colossal pour nos équipes de démineurs. En 25 ans, leur travail a beaucoup évolué. La menace a changé. Ils interviennent dans des zones urbaines : des bâtiments détruits, des gravats contaminés, en proximité immédiate des populations. Ils sont aussi confrontés à de nouvelles armes, notamment des engins improvisés qui nous obligent quotidiennement à revoir nos techniques de neutralisation. "

Perrine Benoist, directrice de la réduction de la violence armée chez HI, est disponible pour des interviews, en français et anglais. Sa direction couvre le déminage, l'éducation aux risques, la transformation de conflit, l'assistance aux victimes et le plaidoyer.

Quelques chiffres :

- Le rapport 2022 de l'Observatoire des mines a fait état d'un nombre élevé de victimes causées par ces armes pour la septième année consécutive : plus de 5000 personnes en ont été victimes en 2021, dont 75% de civils
- Aujourd'hui, plus de 60 pays ou territoires sont toujours contaminés et nécessitent des interventions de déminage humanitaire
- HI est présente dans 12 pays pour du déminage humanitaire comme la Syrie ou la Colombie
- L'organisation est aussi présente dans plus de 30 missions auprès des populations pour sensibiliser aux risques et limiter les probabilités d'accident : 463'572 personnes ont suivi des sessions de sensibilisation aux risques en 2022 dans le monde entier
- 4'048'827 mètres carrés de terre dans le monde ont été mis à disposition des populations par HI en 2022, l'équivalent d'un peu plus de 567 terrains de foot

25 ans après la signature du Traité d'Ottawa, le combat continue

Ce traité interdit les mines antipersonnel. 164 États l'ont rejoint aujourd'hui. Les stocks de ces armes sont en passe d'être totalement détruits. Leur production est quasi à l'arrêt. Mais de nouveaux défis apparaissent :

- Des États clés comme la Chine, les États-Unis et la Russie n'ont toujours pas rejoint le traité et certains États signataires repoussent leurs obligations en matière de déminage. Les conflits sont devenus plus complexes, prenant souvent les civils au piège des violences
- Les armes utilisées ont également changé en 25 ans. HI observe une recrudescence de l'utilisation de mines de fabrication artisanale pour terroriser les populations. Un nouveau défi pour les démineurs : alors que les mines étaient posées pour protéger des positions militaires et formaient des " champs de mines ", les mines improvisées sont posées dans des maisons, des champs, sur un point d'eau, etc., pour empêcher tout retour à une vie normale

HI, qui a reçu le prix Nobel de la paix avec d'autres organisations pour sa lutte contre les mines, appelle les États à user de leur influence diplomatique pour pousser les États qui ne sont pas parties au Traité à cesser d'utiliser cette arme aveugle.

Perrine Benoist, directrice de la réduction de la violence armée chez HI, est disponible pour des interviews, en français et anglais. Sa direction couvre le déminage, l'éducation aux risques, la transformation de conflit, l'assistance aux victimes et le plaidoyer.

Contact:

Marie Bro
Handicap International Suisse
Responsable communication et média
Avenue de la Paix 11 - 1202 Genève
078 729 43 30
m.bro@hi.org
www.handicap-international.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052779/100905302> abgerufen werden.